Dénomination du poste : *Technicien outillage* **Abréviation : MTMT**

Description générale

Assure la disponibilité des outillages en particulier les moules dans les délais prédéterminés tout en maintenant la qualité des outillages

Justification	Maintenance curative et préventive des outillages
Critère de sélection	Sérieux, implication Expérience dans un domaine industriel équivalent Connaissances techniques spécifiques
Formation initiale	Formation technique en mécanique, une spécialisation en micromécanique étant un plus
Expérience	5 à 10 ans dans un poste similaire en milieu industriel
Connaissances	Contraintes d'exploitation des outillages ISO 9000 / 2000 relative aux outillages Compréhension des plans et des documents en anglais
Capacités	Autonomie dans la résolution de problèmes Analyse et synthèse face aux situations nouvelles Gestion et suivi des charges et du magasin Reporting précis et ponctuel
Rattachement	Responsable Atelier Outillage
Lieu	Site des ARDENNES

Responsabilités du poste

- Analyser et expertiser les outillages en retour pour modification ou réparation
- Réaliser ou faire réaliser les réparations ou modifications d'outillages
- Responsable du repérage des éléments moule avant démontage et de vérifier avant fermeture la conformité en plan de joint
- Participer à l'acceptation des nouveaux outillages avec une expertise sur la maintenance et la mise en œuvre
- Réaliser ou faire réaliser de nouveaux outillages sur plans
- Assister la production pour la préparation et la mise en oeuvre des outillages
- Assurer le suivi technique des outillages AALB en prêt à usage
- Gérer techniquement et administrativement le magasin outillages et pièces de rechanges
- Se conformer au règlement intérieur en termes de sécurité et de discipline, notamment le port des équipements de protection requis par la législation ou les prescriptions de santé

Titulaire :			Date :	Signature :
Vérifié par :	Resp. Service		Date :	Signature :
Approuvé par :	Responsable RH		Date :	Signature :

Ce document est la propriété de la société Amphenol Air LB et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation.

- Dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre de la politique environnementale :
  - Applique les procédures et instructions en vigueur.
  - Respecte les bonnes pratiques environnementales en vigueur dans l'Entreprise.
  - Participe aux actions d'améliorations planifiées et en proposant de nouvelles actions.
  - Agit de manière à prévenir et/ou minimiser les impacts sur l'environnement.
  - Signale dans les meilleurs délais à son responsable hiérarchique toute anomalie survenue ou pouvant survenir.
  - Alerte et intervient en cas de détection de situation d'urgence.

Domaine d'action

- Tous les domaines techniques et administratifs liés au suivi et à la mise en œuvre des outillages.

Complexité du poste

- Urgence des demandes liées aux réparations
- Technicité des outillages
- Parc important d'outillages internes et externes

Relation de travail

- Travail avec l'ensemble les chefs d'atelier et la maîtrise d'atelier
- Travail avec les sous-traitants de fabrication des outillages
- Travail avec les sous-traitants utilisant les outillages AALB

Pouvoir de décision

Décisions indépendantes	Arrêt d'exploitation d'outillage suite à une casse ou une mauvaise mise en œuvre Solution de maintenance curative ou d'amélioration d'outillage
Décisions partagées	Solution de maintenance préventive Création de nouveaux outillages Gestion des priorités du service outillage
Recommandations	Etude de nouveaux outillages Réception de nouveaux outillages

Ce document est la propriété de la société Amphenol Air LB et ne peut être reproduit ou communiqué sans son autorisation. GOUV_02___Pub07_RH ind. ∅